

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 21 (1929)  
**Heft:** 8

**Artikel:** Les vingt ans des "Annales"  
**Autor:** Milhaud, Edgard  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-383743>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 11.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

accru par rapport à 1927 de fr. 34,933. La Fédération possède également une caisse de vieillesse et survivants dont la fortune s'élève à fr. 232,752 et une caisse de secours qui versa durant l'année une somme de fr. 9000. La caisse de maladie comprend 608 personnes, son fonds s'élève à fr. 12,610. La caisse principale a perçu en cotisations la somme de fr. 58,079. Le plus gros poste des dépenses concerne les indemnités aux secrétariats, il est de fr. 44,217. Une somme de fr. 51,745 est en outre dépensée pour l'administration de la fédération, des sections et pour frais de voyage. Le journal fédératif coûte fr. 17,104. La caisse fédérative possède une fortune de fr. 65,867. avec le fonds fédératif, la fortune totale s'élève à fr. 263,269. Quand on compare ces chiffres avec ceux des fédérations affiliées à l'Union syndicale suisse, l'on ne peut que se demander ce que peuvent bien avoir pour raison d'être ces organisations dissidentes avec leurs petites caisses qui se maintiennent à peine, si ce n'est d'affaiblir le front des salariés.

FEDERATION NATIONALE DES OUVRIERS SUISSES LIBRES. L'organisation ouvrière du parti radical suisse donne pour la première fois des renseignements dans son rapport de 1928 sur ses effectifs. Pourtant l'on est tenté de mettre un gros point d'interrogation devant l'information que la fédération possède 41 sections et 3300 membres. Plus conforme à la réalité nous paraît le tableau des effectifs de la caisse de chômage. Celle-ci comptait en 1928 1226 membres, ce qui équivaut à une diminution de 182 membres sur 1927. Si l'on arrondit ce nombre à 2000, l'on aura probablement l'effectif total de cette organisation. Les comptes annuels ne sont pas publiés. La fédération n'ose donc pas faire connaître au public l'état de ses dépenses et de ses recettes. Le rapport dit seulement que la caisse de chômage a versé fr. 37,411 à 368 personnes. La fortune se monte à fr. 10,817.

---

## Les vingt ans des «Annales».

Par Edgard Milhaud.

*Notre ami Edgard Milhaud souligne dans le dernier fascicule des «Annales de l'économie collective» que cette excellente publication, dont tous les militants soucieux d'être bien informés devraient posséder, entre dans sa vingt-et-unième année. On lira avec plaisir les lignes où notre ami exprime toute sa foi dans la tâche qu'il s'est tracée.*

*Qu'il reçoive ici notre tribut d'admiration et notre gratitude pour la belle œuvre scientifique qu'il accomplit ainsi vaillamment avec cette conscience et cette probité qui donnent tant de valeur à son périodique. Puisse-t-il jouir durant de longues années encore du courage, de l'énergie et de la force indispensables et dont il a si magnifiquement fait preuve jusqu'ici, pour réaliser toutes ses espérances. Voici son article:*

Fondées en novembre 1908, les «Annales» entrent avec le présent numéro dans leur vingt-et-unième année.

Nous croyons devoir marquer cette date. Vingt ans, pour une revue — pour une revue d'idées, d'idéal, de science — c'est une carrière. Vingt ans d'existence, c'est aussi un espoir, une promesse, — plus que cela: c'est la quasi-certitude de la durée indéfinie, si l'on sait vouloir, c'est-à-dire continuer à vouloir.

En cette minute de recueillement, mesurant le chemin parcouru, évoquant le passé — ce passé d'un cinquième de siècle — nous pensons, avec émotion, aux compagnons de route disparus. Des quatre auteurs d'articles du premier numéro, deux ne sont plus, Eugène Fourrière, Jean Sigg. Marcel Sembat ouvrira le second numéro par une magistrale étude sur l'organisation du contrôle du

public, — mort, comme Sigg, presque au même moment, en 1922. Et combien d'autres: Henri Turot, Emile Tarbouriech, Bouhey-Allex, Albert Tanger, Edmond Fischer, Jules Seeliger ...

Devant la mémoire de ces collaborateurs de jadis, ou d'hier, nous nous découvrons pieusement, avec gratitude.

Mais quel soulagement de pouvoir, en cette occasion, exprimer à tous les autres, collectivement, du plus profond de notre cœur, notre reconnaissance pour le concours qu'eux aussi ont apporté à l'œuvre, qui n'a été possible, qui ne vaut et qui ne sera que par l'effort collectif des plus hautes compétences.

Par quelle rare bonne fortune, par quel extraordinaire privilège les «Annales» ont-elles toujours réussi à s'assurer de tels concours? Leur force d'attraction réside dans la liberté de tribune qu'elles offrent aux savants et aux réalisateurs, pour dire le vrai et montrer l'intérêt général, dans un domaine où les intérêts particuliers puissants répandent systématiquement le mensonge.

NOMBREUSES, et souvent bien grandes ont été, au cours de ces vingt années, les difficultés rencontrées par les «Annales». Mais la revue avait sa mission à remplir. Les difficultés devaient donc être surmontées. Elles l'ont été.

En 1914, après six ans d'efforts de tous les instants, les «Annales» s'approchaient de conditions d'existence normale. La guerre vint. Il semblait qu'elles fussent être balayées par la grande tempête, comme tant d'autres revues internationales. Elles ont tenu bon. Elles se sont attachées à enregistrer, dans les différents pays, les développements inattendus de l'économie publique sous l'empire de nécessités sans précédent; et leurs études de ce temps ont maintenant leur place dans les archives économiques de la guerre.

La fin des hostilités et les bouleversements politiques qui l'ont accompagnée ont été suivis, dans plusieurs pays, d'un mouvement pour la nationalisation de certaines branches de l'économie; des projets ont été élaborés, parfois réalisés. Dans toute la mesure du possible, nous avons consigné les programmes, les actes législatifs, les faits.

Puis, c'eut fut, au cours des années de débâcle monétaire et de crise financière, l'assaut livré, dans le monde, par les puissances d'argent, au domaine économique de la collectivité, notamment aux grands monopoles d'Etat. Les «Annales» se devaient de redoubler d'efforts pour fournir largement aux défenseurs de la chose publique toutes les informations dont ils pouvaient avoir besoin. C'est alors que, réalisant un projet déjà ancien, nous avons élargi le cadre de la revue et que nous y avons compris, à côté de la gestion publique sous ses modalités les plus diverses, la coopération et l'organisation générale de l'économie. C'est alors que les «Annales de la régie directe» sont devenus, à dater de janvier 1925, les «Annales de l'économie collective». C'est alors aussi que, pour accroître dans toute la mesure du possible le rayonnement de la revue et son action, nous avons créé une édition en langue anglaise, une édition en langue allemande, une édition en langue espagnole.

Nous en sommes là, après ces premiers vingt ans, mais nous n'entendons pas en rester là. Parmi les sympathies qui s'affirment toujours plus nombreuses, avec les collaborations de tous les pays qui élargissent toujours davantage notre horizon, nous nous proposons, après avoir consolidé le terrain gagné, d'aller de l'avant, vers de nouveaux cercles de lecteurs et vers de nouvelles possibilités d'action, avec une série de nouvelles éditions, en polonais, en tchèque, en l'une des langues scandinaves, en japonais, en espéranto...

En s'efforçant ainsi de répandre dans le monde entier les études — inspirées à la fois du plus strict souci de l'exactitude et de la préoccupation ardente de l'intérêt général — qu'elles reçoivent de leurs collaborateurs de tous les pays, les «Annales de l'économie collective» entendent servir à la fois la science et le progrès humain.

Edgar Milhaud.